



Rapport trimestriel du cluster protection au sud Kivu – janvier / mars 2012

Le cluster protection au sud Kivu, dirigé par le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et co-facilité par Oxfam Grande-Bretagne, mandaté pour assurer la coordination des acteurs de la protection des civils dans la province du sud Kivu, présente son rapport trimestriel couvrant la période de janvier à mars 2012. Ce rapport analytique a pour objectif de partager d'une façon succincte et lisible les principales tendances et évolutions dans les incidents de protection relevés dans la province durant la période, ainsi que les principales activités mises en place par le cluster pour y répondre.

Les incidents et les chiffres clés du monitoring de protection sur la période

Les chiffres et tendances du monitoring de protection¹ peuvent se résumer dans le tableau suivant :

Types d'exactions	Nombre de cas rapportés durant le premier trimestre 2012	Evolution par rapport au trimestre précédent	Auteurs présumés (1 ^{er} – 2 ^{ème} – 3 ^{ème})	Territoire le plus affecté par ce type d'incident (1 ^{er} – 2 ^{ème} – 3 ^{ème})
Arrestations arbitraires	797	+91	FARDC – PNC – Groupes armés	Fizi – Uvira – Kalehe
Coups et blessures	672	+140	Civils – Groupes armés – FARDC	Fizi – Kabare – Kalehe
Enlèvements	76	-56	FDLR – FARDC – inconnus	Kabare – Uvira – Kalehe
Extorsions de biens	1097	-242	FARDC – Groupes armés – Autorités publiques	Fizi – Kalehe – Uvira
Homicides	91	+14	FDLR – Civils – FARDC	Kalehe – Uvira – Shabunda
Incendies	109	+62	FDLR – Inconnus – FARDC	Kabare – Kalehe – Fizi
Pillages / vols	607	+310	FARDC – Inconnus – FDLR	Fizi – Kabare – Uvira
Taxes illégales	389	-225	Groupes armés – Inconnus – Autorités publiques	Kalehe – Kabare – Mwenga
Travaux forcés	328	-166	FARDC – Groupes armés – FDLR	Fizi – Kalehe – Mwenga
Viols	123	-148	Civils – Groupes armés – FARDC	Uvira – Fizi – Kalehe
Total	4289	-220	FARDC – Groupes armés – FDLR	Fizi – Kalehe – Uvira / Kabare

¹ Source HCR

On peut souligner les points suivants à la lecture des ces chiffres clés :

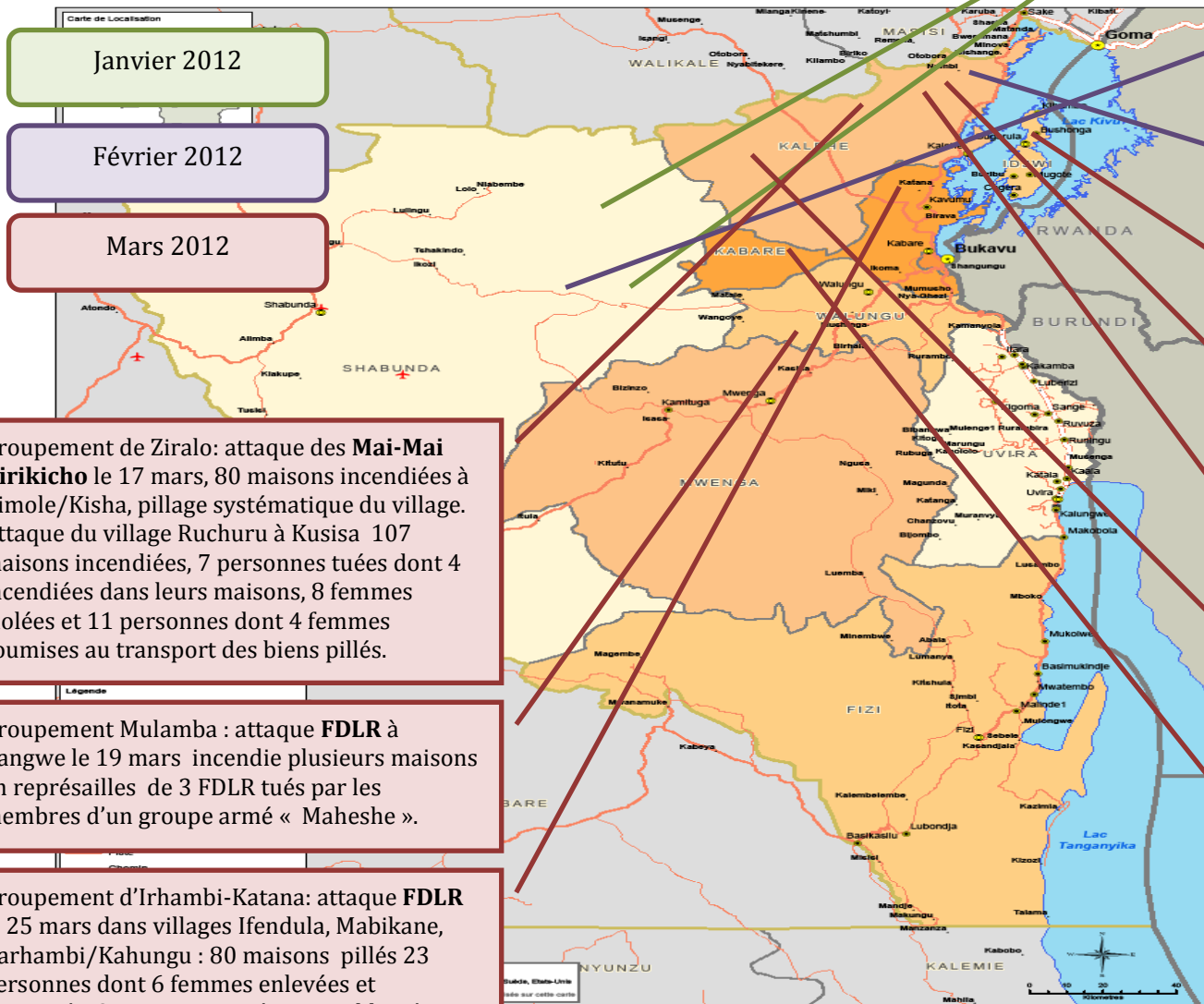
- ✓ comme lors du dernier trimestre 2011, ce sont les incidents types pillages, extorsions de biens, arrestations arbitraires, taxes illégales et travaux forcés, que l'on pourrait qualifier de « **tracasseries aggravées** » conséquences de la faiblesse des institutions sensées garantir l'Etat de Droit et le respect des libertés fondamentales, qui représentent la grande majorité des exactions rapportées. Additionnées, ces cinq catégories donnent effectivement un chiffre de 3218 incidents, soit **75% de la somme totale des incidents rapportés**.
- ✓ Les FARDC restent les auteurs présumés coupables du plus grand nombre d'exactions, et surtout pour les pillages, les extorsions de biens et les arrestations arbitraires.
- ✓ Les FDLR, qui ont fait l'objet d'une énième opération militaire, commettent environ deux fois moins d'exactions sur la population civile que les groupes armés présents dans la province, et plus de trois fois moins que les FARDC.

Rapport trimestriel du cluster protection au sud Kivu – janvier / mars 2012

La carte suivante indique les principaux incidents de protection durant la période :



UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs - République Démocratique du Congo
R D Congo - Province du Sud-Kivu - Carte administrative
 Septembre 2009



Janvier 2012

Février 2012

Mars 2012

Groupement de Ziralo: attaque des **Mai-Mai Kirikicho** le 17 mars, 80 maisons incendiées à Kimole/Kisha, pillage systématique du village. Attaque du village Ruchuru à Kusisa 107 maisons incendiées, 7 personnes tuées dont 4 incendiées dans leurs maisons, 8 femmes violées et 11 personnes dont 4 femmes soumises au transport des biens pillés.

Groupement Mulamba : attaque **FDLR** à Bangwe le 19 mars incendie plusieurs maisons en représailles de 3 FDLR tués par les membres d'un groupe armé « Maheshe ».

Groupement d'Irhambi-Katana: attaque **FDLR** le 25 mars dans villages Ifendula, Mabikane, Karhambi/Kahungu : 80 maisons pillés 23 personnes dont 6 femmes enlevées et retournés, 2 personnes grièvement blessées.

Attaques des **FDLR** sur des villages + affrontements avec les **MM RM** dans le groupement Bamuguba sud (Shabunda), bilan environ 45 morts, plus de 2000 ménages déplacés vers Kalonge (Kalehe), et plus de 8000 vers Nzovu et Kigulube.

Affrontements entre **FARDC** et **Raia Mutomboki** à Katchungu

Attaque des **Nyatura** à Busani et Numbwe : pillage dans plus de 41 ménages, viol de 5 femmes.

Homicide de 6 pygmés le 11 mars dans le Village Cibanda

Attaque des **Nyatura** alliés aux **FDLR** contre les **FARDC** à Tchambombo, Fwangere, Igari et Tchandokolo/ Nyalugusha le 16 mars.

Attaque **FDLR** à Cirimo, Masheke/Cigoma le 03 mars. 4 femmes violées, 7 personnes blessées, 24 ménages pillés.

Attaque **MM RM** à Kinene (Mabe et Kinene-centre, kitole) et à Mingazi (Cibiriro, Ekingi) du 1 au 4 mars. Bilan : +ou-60 personnes tuées dont 17 FDLR, 40 dépendants FDLR, 4 RM.

Attaque **FDLR** à kalinganya (Ihembe/Nindja) le 12 mars, 14 ménages pillés, 7 femmes violées, puis à mulimbule / mabingu (groupement d'Irambi-Katana) 25 maisons pillées, 10 personnes enlevées, 1 personne tuée

De toutes ces informations, on peut faire les analyses suivantes quant à l'évolution du contexte et de la situation de la protection dans la province durant la période :

- ✓ Le groupe **Raïa Mutomboki** poursuit la mutation entamée depuis octobre 2011, passant d'un groupe traditionnel d'auto-défense basé dans le sud du territoire de Shabunda, à un groupe armé de plus en plus puissant, déplaçant ses bases vers le nord du territoire de Shabunda et étendant son rayon d'action vers l'ouest des territoires de Walungu, Kabare et Kalehe. Ce faisant, la nature du groupe semble également évoluer, avec de plus en plus d'ex-FARDC dans des positions de commandes, la division du groupe en différents groupuscules (ce qui pose des questions quant à l'utilisation potentielle du nom Raïa Mutomboki par d'autres groupes armés), mais également le recrutement des plus en plus de mineurs dans les rangs des combattants, et le rapportage de plus en plus d'incidents de protection, notamment des taxations illégales et des pillages commis sur les populations civiles. Les seuls points constants étant la focalisation sur les FDLR comme cible, ainsi que la violence employée lors des attaques, y compris sur les populations civiles dépendantes des FDLR, les femmes les enfants etc. (Cf. les incidents de début mars à Kalehe).
- ✓ Les **opérations militaires conjointes « Amani Kamilifu »** (menées par les FARDC avec le soutien de la MONUSCO) contre les FDLR, entamées mi-février 2012, et dont la phase de conquêtes par les FARDC des territoires ciblés a pris fin après environ 6 semaines, a eu des effets mitigés sur l'environnement protecteur dans la province. En effet, avec un total officiel² de 60 combattants FDLR tués et de 162 capturés, on peut juger l'impact des opérations sur la capacité de nuisance des FDLR comme extrêmement limité. Le phénomène observé pendant ces opérations est le même que durant les opérations précédentes : une fuite des FDLR qui précède l'arrivée des FARDC, vers des lieux plus reculés et inaccessibles dans les forêts. Ce phénomène ne se déroule pas sans conséquences pour les populations civiles, souvent victimes depuis début mars d'actes de représailles de la part des FDLR en fuite, qui les accusent d'avoir montré aux FARDC (ou aux Raïa Mutomboki dans certaines zones) le chemin les menant à leurs eux. Plusieurs dizaines de milliers de personnes, que ni la FARDC ni la MONUSCO ne sont en mesure de protéger, ont ainsi été forcées de se déplacer suites à de telles attaques, notamment dans les territoires de Walungu, Kabare et Kalehe. Cette mise en danger des populations dans les zones concernées par les opérations, ainsi que le manque d'impact substantiel sur la réduction de la menace pesant sur les populations civiles dans la province conduit les acteurs humanitaires à se poser des questions sur la stratégie utilisée : la tactique de conquête des zones contrôlées par les FDLR est, sans surprise, une réussite, et la MONUSCO fait de son côté le maximum pour appliquer la clause de conditionnalité, mais les défis restent importants pour parvenir à tenir les zones conquises et y empêcher le retour des FDLR dans le futur.
- ✓ En revanche, **le soutien logistique apporté par la MONUSCO aux FARDC**, allié aux opérations de monitoring, a eu un impact non négligeable sur le comportement des FARDC durant les opérations. Très peu de cas de pillage des populations civiles ont été rapporté par les 9 bataillons engagés, et très peu d'atteintes graves au respect des Droits de l'Homme. Seuls des cas de transports forcés des effets militaires par les populations civiles ont été rapportés, durant les premières semaines des opérations, et il est intéressant de noter que ces cas violations sont directement liés aux besoins des FARDC sur le terrain. Le soutien apporté par la MONUSCO a ainsi pu freiner les violations provoquées par les autres besoins, qui ont été, pendant un temps au moins, couverts. Cela pose néanmoins pour le

² Chiffres partagés lors de la réunion du CIMIC à Bukavu le 11 avril 2012.

futur la question de la durabilité de ce soutien, et des mesures qui pourront être prises pour mitiger les risques lorsqu'il sera temps d'y mettre fin.

Pour la thématique spécifique des violences basées sur le genre, le groupe de travail Protection et Prévention a produit l'analyse suivante de la période :

- ✓ Une hausse continue des cas de SGBV mois après mois, surtout dans les territoires de Kalehe, Fizi, et Kabare.
 - ✓ Les civils continuent d'être la majorité de supposés agresseurs (dans 50% des cas approximativement).
 - ✓ Les actes de violences sexuelles commis par les différents groupes armés ont aussi augmenté depuis le début de l'année. Il faut remarquer la persistance des cas rapportés depuis le début de l'année dans la zone de Buzi et Ziralo (Kalehe) commis en grand partie par les FDLR, les Mai Mai Nyatura et les Mai Mai Kirikicho. Les actes des violences sexuelles commis par les FDLR lors des attaques et pillages se concentrent eux à Kabare dans l'axe Miti-Katana et dans les territoires de Kalehe, Shabunda et Walungu. Pour ce qui concerne les violences commises par les Raïa Mutomboki, des viols ont été rapportés à Shabunda surtout dans la zone de Kigulube et Baliga.
 - ✓ Les cas commis par les FARDC et la PNC ont aussi augmenté de janvier à mars 2012. Ces cas continuent à être des cas isolés éparpillés dans différentes localités, principalement à Kalehe (à Mbinga Sud et Nord) et dans différentes localités de Kabare. D'autres cas isolés commis par des FARDC ont aussi été rapportés dans tous les autres territoires.
 - ✓ Du côté des victimes, il faut remarquer le grand nombre des cas commis sur des mineurs pendant toute cette période (environ 45%). Un autre 45% des victimes ont été des femmes et un 4% des victimes ont été des hommes. En ce qui concerne le type de population, on a observé une hausse des cas commis sur des IDPs dans le mois de mars. Cela est également dû au grand nombre de mouvement des population causés par les opérations militaires Amani Kamilifu, et par les combats avec/entre les différents groupes armés pendant les mois de février et mars .
-

La réponse et les activités du cluster protection et des groupes de travail au sud Kivu

En termes de réponse aux problèmes et/ou aux risques survenus durant la période, le cluster protection, ainsi que ses groupes de travail, ont conduit les activités suivantes :

- ✓ Le plaidoyer au niveau des autorités militaires s'est systématisé, avec une **rencontre mensuelle mise en place entre les points focaux du cluster protection et les FARDC**. Lors de ces réunions des plaidoyers ont pu être portés pour la sécurisation de certains axes (comme pour l'axe Nzovu, Chulwe, Lubimba en février), puis à partir du début des opérations conjointes sur le comportement des FARDC et le respect des normes internationales en matière de protection des civils. Une note de plaidoyer a été rédigée mi-mars sur les conséquences des opérations Amani Kamilifu, et partagée avec les FARDC.
- ✓ Ce plaidoyer auprès des FARDC s'est accompagné d'un plaidoyer **auprès des casques bleus de la MONUSCO**, sous l'intermédiaire de la matrice de protection mise à jour tous les mois et présentée par le HCR à la Brigade de la MONUSCO lors des réunions SMGP-P, pour demander un déploiement des casques bleus dans les zones jugées les plus à risques.
- ✓ La présence des partenaires du monitoring de protection sur les zones concernées par les opérations militaires a été renforcée courant février.
- ✓ Afin d'assurer une coordination optimale en cas d'urgence de protection durant les opérations militaires, le **HCR a de nouveau sensibilisé la communauté humanitaire** (lors de l'inter cluster, du CPIA, et lors de réunions bilatérales avec les ONGs), ainsi que la **MONUSCO sur la cellule d'urgence**, son mandat et ses règles de fonctionnement.
- ✓ Le cluster a défini pour la **première allocation du Pooled Fund en 2012** une stratégie répondant aux urgences et aux lacunes dans la réponse en protection dans la province, priorisant les activités de prise en charge des victimes de violence, y compris sexuelles mais pas seulement, dans les zones concernées par les opérations militaires. Trois projets ont été retenus, pour deux organisations internationales et une organisation nationale, qui pourront commencer dans les mois à venir.
- ✓ La **cellule d'urgence a été déployée à Rugezi, dans le sud de Minembwe, le 03 février**, suite à des allégations faisant état d'une vingtaine de femmes violées par les groupes armés dans les villages alentours. Faute d'accessibilité, l'équipe itinérante n'a pu se déployer qu'avec plusieurs jours de retard, grâce au soutien logistique de la MONUSCO, qui a permis l'évaluation de la zone et un suivi en termes de support aux centres de santé présents dans la zone.

Le Groupe de travail Protection et prévention...

- A présenté un plaidoyer à la PNC et FARDC de Sud Kivu sur les cas des violences sexuelles commis par des agents de sécurité étatiques pendant le dernier trimestre 2011 afin de renforcer les mécanismes de prévention et protection contre les violences sexuelles au sein des forces de sécurité étatiques.

Le groupe de travail Protection de l'enfance...

- Suite aux rumeurs de recrutement d'enfants par les Mai Mai Raia Mutomboki dans le territoire de Shabunda, les agences de protection de l'enfant (Monusco SPE, AVREO, COOPI, ADSPA, ASOVUG et APDE) avaient réalisé une mission d'évaluation de la situation dans ce territoire en date du 13 au 18 janvier 2012. Cette descente avait comme issue, en plus du plaidoyer auprès des autorités coutumières, politico-administratives et les leaders communautaires à influence prouvée, la vérification (dans un rayon de 226 km) et la certification de 25 enfants ayant servi comme soldats

au sein de ce groupe : 19 a Shabunda centre, 2 sur l'axe Penekusu et 5 sur l'axe Lulingu. Ces enfants ont été placés sous le surveillance des RECOPE (Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfant) pour leur suivi.

- Dans le cadre de monitoring et communication des violations graves des droits de l'enfant (MRM 1612) 108 cas d'allégations ont été notées au cours du mois du premier trimestre 2012. Ces allégations ont porté essentiellement sur : 4 cas de viol, 1 cas de meurtre, 98 cas de recrutement, 1 cas d'occupation d'une école a Mwenga par les FARDC, 2 cas de mutilation.
 - Avec le lancement des opérations Amani Kamilifu par les FARDC, appuyées par la MONUSCO, contre les FDLR, 14 enfants, dépendants des FDLR, ont été ramassés sur le champ de bataille par les FARDC de 102^e Régiment dans la localité de Kabona en territoire de Walungu. Ces enfants ont remis au CICR pour leur protection, en attendant le tracing et placés au Centre de transit de BVES à Bukavu.
-

En termes de préparation des activités sur le long terme, et de renforcement des capacités de ses membres, le cluster protection a mis en place les activités suivantes :

- ✓ Organisation de trois ateliers pour le cluster et les deux sous cluster, dans le but de développer une **stratégie provinciale de protection pour l'année 2012** pour le cluster. Cette stratégie a été finalisée début mars grâce à la collaboration de tous les membres. Elle prévoit des activités concrètes qui seront mises en place tout au long de l'année, avec un suivi qui sera effectué à mi-parcours et à la fin de l'année, et fournit également une base pour le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds, afin d'obtenir les ressources nécessaires pour combler les lacunes identifiées dans la réponse.
- ✓ Une **note sur les lacunes dans la réponse** a été rédigée, fournissant des indications stratégiques sur le type d'activités à mettre en place ainsi que les zones dans lesquelles ces activités font le plus défaut.
- ✓ Une **cartographie des acteurs de protection** a été développée, pour les différentes activités de protection dans toute la province, et par zones de santé. Cette cartographie va servir dans les semaines à venir à préciser la note sur les lacunes dans la réponse, et va également permettre la mise en place d'un système de référence des cas individuels entre les membres du cluster protection.
- ✓ La **cellule d'urgence a été renforcée** suite aux leçons tirées du déploiement à Rugezi, et lors de la coordination des acteurs pour répondre aux nombreuses attaques dans la zone de Kabare / Kalehe début mars : les lignes de communication ont été rappelées à toutes les parties prenantes, le cluster lead a entamé un plaidoyer auprès de la MONUSCO afin que soit respectée la priorisation des missions d'assistance humanitaire sur les missions de vérification, et un système de communication lors des urgences a été mis en place entre les acteurs clés de la cellule d'urgence.
- ✓ Un **plan de plaidoyer du cluster protection** a été mis au point par le cluster au début des opérations conjointes, afin d'être plus stratégique dans les plaidoyers menés, et également de pouvoir suivre le déroulement de ces plaidoyers.
- ✓ **Deux formations** ont été proposées aux membres du cluster protection à Bukavu, et du sous cluster à Uvira, **sur les techniques de plaidoyer en faveur de la protection des civils**, le 06 et le 22 mars. Ces formations ont été suivies par 67 personnes au total.

Le Groupe de travail Protection et prévention...

- A commencé une mise à jour de la cartographie des intervenants dans la prévention et protection contre les violences sexuelles au Sud Kivu
-

-
- A fait l'évaluation du fonctionnement du Groupe de Travail en 2011 Des recommandations comme l'organisation des formations aux membres dans le cadre du renforcement des capacités sont en cours d'exécution.
 - A révisé le cadre des résultats pour 2012 - 2014 de la Stratégie Nationale contre les Violences Sexuelles.
 - A tenu une réunion des points focaux SGBV et leads des groupes de travail Prévention et Protection du HCR à Goma pendant le moi de mars. Entre autres sujets, ont été abordés la révision des termes de référence du groupe de travail, la présentation des réussites et difficultés en 2011 et le renforcement des mécanismes de coordination.
 - A réalisé l'analyse de tendances sur les cas SGBV au Sud Kivu lors de chaque réunion. Pendant le mois de janvier une présentation avait été réalisé sur les tendances des cas SGBV pendant tout l'année 2011 réalisant une comparative parmi les donnés de UNFPA et ceux du HCR collectés par les moniteurs de protection.
-

Le groupe de travail Protection de l'enfance...

-
- A tenu un atelier de consultation sur les standards de protection de l'enfant au début du mois d'avril 2012 en faveur de tous les membres du GTPE, en vu d'harmoniser les approches lors des interventions humanitaires d'urgence en protection de l'enfant,
-

Le groupe de travail Dialogue Intercommunautaire...

-
- a connu un nouveau souffle de vie pendant le premier trimestre 2012, assuré par son secrétariat et avec l'appui substantif de plusieurs membres actifs. Un atelier de deux jours en Février a mis à jour les termes de références et a permis d'entamer des discussions sur la cartographie des intervenants (une base de donnés a été mis a jour déjà avant la réunion mensuelle de Mars), une priorisation des conflits (selon une méthodologie présenté par MONUSCO) et une harmonisation des approches des intervenants sur le terrain.
-

Enfin, le cluster protection a planifié les activités suivantes pour les trois mois à venir :

- ✓ Suivi des plaidoyers en cours auprès des FARDC ainsi que de la MONUSCO
- ✓ Précision de la note sur les lacunes dans la réponse en protection et présentation aux bailleurs au niveau national
- ✓ Renforcement de la cellule d'urgence avec l'inclusion d'un volet protection de l'enfance
- ✓ Formation des membres sur les thèmes ayant fait l'objet d'une demande dans l'évaluation des besoins en formation conduite en octobre / novembre dernier : monitoring de protection, SGBV, suivi du cycle de projet en protection.
- ✓ Formation des points focaux des différents clusters sur l'intégration des principes de « ne pas nuire » dans les programmes humanitaires et validation par la communauté humanitaire du sud Kivu d'une checklist sur le sujet.
- ✓ Développement d'un système de référence des cas individuels entre les membres du cluster protection.